

## Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

### **Arrêté du 5 juillet 2019 fixant la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines - Année 2019**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié, portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2009 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès des ingénieurs de l'industrie et des mines au corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2018 portant ouverture pour l'année 2019 d'un examen professionnel pour le recrutement de deux ingénieurs des mines ;

Vu la liste établie le 5 juillet 2019 par le président du jury,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Est déclarée admise à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines (année 2019) :

#### *Liste principale*

Mme Anne-Cécile SIGWALT.

#### *Liste complémentaire*

M. Willy BREDA.

#### Article 2

Le chef du service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 juillet 2019.

*Le président du jury,*  
LUC ROUSSEAU